

# Les Essentielles de JUIN 2025

Petite séance de rattrapage avec les informations à retenir du mois

### VIE DU PÔLE MINISTÉRIEL, PRIMES, MOBILITÉ ...

Après les boycotts des 10 et 29 avril 2025, le Comité Social d'Administration Ministériel (CSAM) a été reconvoqué le 4 juin au matin. Après la <u>déclaration liminaire</u>, la <u>séance de ce CSAM</u> était consacrée à la retraite des ouvriers des parcs et ateliers (OPA) et aux statuts particuliers des corps de syndic des gens de mer (SGM) et de technicien supérieur du développement durable (TSDD).

L'après-midi de ce 4 juin, un autre <u>CSAM « budgétaire »</u> s'est tenu en présence des deux ministres (ou presque !), qui ont présenté les grandes lignes du budget 2025, moment que la CFDT a qualifié « d'art de structurer la pénurie avec méthode ». Notre syndicat y a fait une <u>déclaration liminaire</u>, évoquant la rigueur budgétaire et la réduction très significative des effectifs.

Toujours à propos de CSAM, une autre séance s'est tenue le 26 juin. La CFDT y a également fait une <u>déclaration</u>, presque entièrement consacrée au nouvel accident mortel du 25 juin (*voir dans la 3e rubrique de ces Essentielles*). Lors de



ce CSAM du 26/06, plusieurs projets de décrets concernant la DGAC, le statut des Officiers de Port, ont été examinés.

Le 23 juin, c'est la Formation Spécialisée Ministérielle (FSM) qui devait se tenir, mais la séance a été boycottée par l'ensemble des organisations syndicales après lecture des déclarations, dont <u>celle de la CFDT</u>.

Concernant la mobilité, cycle 2025 : de nouveaux résultats ont été publiés (ce sera le cas jusqu'au 16 juillet).

Le 10 juin, la DRH du ministère a convié les organisations syndicales à une réunion sur la présentation des <u>mesures</u> <u>indemnitaires catégorielles prévues pour 2025</u>. Sans grande surprise, austérité oblige, ces mesures sont minimalistes et concernent peu d'agents. La CFDT y a fait une <u>déclaration liminaire</u>.

Côté NBI, un arrêté du 22 mai fixe la liste des emplois ouvrant droit à la nouvelle bonification indiciaire au titre de la politique de la ville pour certains personnels du CMVRH (Centre Ministériel de Valorisation des Ressources Humaines).

Un autre arrêté fixe <u>la liste et la localisation des emplois de chef d'équipe d'exploitation divisionnaire (CEED)</u> des travaux publics de l'État.

Au Cerema, le <u>Comité Social d'Administration (CSA)</u> s'est réuni le 17 juin. À l'ordre du jour : relocalisation et réorganisation de services, effectifs et mobilités, et Rapport Social Unique (RSU) 2024. La CFDT a, comme chaque année, présenté son <u>tableau d'évolution des effectifs</u>. Toujours au Cerema, le 24 juin, s'est tenu un <u>Conseil</u> <u>d'Administration</u> sans véritable enjeu.

La CFDT VNF a publié sa newsletter de mai 2025 : Les Eg'Eaux n°53.

Dans les domaines du pôle ministériel, citons l'urbanisme et le logement, avec deux textes importants :

- la loi du 16 juin permettant de transformer des bureaux vides en logements,
- et le décret du 26 mai prolongeant les délais de validité des autorisations d'urbanisme.

#### JE TRAVAILLE DANS LA FONCTION PUBLIQUE ...



Agenda social : <u>un nouveau rendez-vous</u> et quelques dates butoirs. Le 13 juin, la CFDT rencontrait le nouveau directeur général de la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP). Elle a rappelé ses exigences en matière de rémunérations, d'égalité femmes-hommes et de transparence salariale. Sur ce dernier point, la DGAFP a précisé le <u>cadre de la transposition de la directive pour la fonction publique</u>.

Le 21 mai, une réunion consacrée à l'égalité professionnelle s'est tenue à la DGAFP. Après 2013 et 2018, <u>va-t-on vers un nouvel accord</u>? En tout cas, <u>les travaux s'intensifient</u>, avec une réunion le 3 juin. Une première réunion du groupe de travail dédié à <u>l'égalité professionnelle et à l'intelligence artificielle</u> a également eu lieu le 4 juin.

Pour bien comprendre ce qui nous attend côté fonctionnement des ministères et plus <u>particulièrement des agences et opérateurs de l'État</u>, il faut écouter la

□ : cfdt.syndicat@i-carre.net

Site Web: www.cfdt-ufetam.org

ministre chargée des Comptes publics, Amélie de Montchalin, incapable d'expliquer comment atteindre l'objectif annoncé de 3 milliards d'économies.

Nouvelle fiche juridique proposée par la CFDT Fonction publique : « <u>Le temps partiel du fonctionnaire de l'État pour convenances personnelles</u> ».

Un décret et trois arrêtés publiés le 21 juin encadrent désormais de façon plus claire le <u>report des congés annuels non</u> pris et leur indemnisation en fin de contrat ou de carrière.

L'Insee a publié fin mai 2025 une <u>analyse détaillée de l'emploi public en 2023</u>. Vous y retrouverez les chiffres clés et principaux enseignements.

Généralisation des bureaux partagés, flex office (bureaux non attribués), création d'open spaces... la tendance est forte dans nos administrations, toujours en quête d'économies. C'est ce qu'on appelle la « densification » : kesako ?

# SANTÉ, FEMMES ENCEINTES ET SÉCURITÉ DES AGENTS ...

Arrêts maladie et grossesse : <u>les organisations syndicales ont écrit aux ministres concernés, dont le Premier ministre</u>. La baisse de la rémunération dès le deuxième jour d'arrêt maladie pénalise tous les agents et agentes : elle est fondamentalement injuste, et nous continuons de la dénoncer. Mais il est encore plus inacceptable qu'un gouvernement, prétendument attaché à l'égalité femmeshommes, fasse peser une sanction financière sur les agentes enceintes sans tenir compte des réalités médicales, sociales ou professionnelles. Face à cela, les huit organisations syndicales représentatives de la fonction publique (CGT, FO, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires, CFE-CGC et FA-FP) ont <u>saisi la Défenseure des droits</u>, Mme Claire Hédon. Suite à la forte pression, relayée par les médias, <u>le gouvernement Bayrou recule</u> et annonce vouloir revenir sur l'application aux femmes enceintes de la baisse d'indemnisation des arrêts maladie.



Chaleur au travail : <u>un nouveau décret pour mieux protéger les agents et travailleurs entre en vigueur au 1er juillet</u>. Ça tombe bien, compte tenu de la

période de fortes chaleurs que nous traversons depuis début juin. Pensez à rappeler dans vos services les nouvelles recommandations et mesures à appliquer.

Sur la Protection Sociale Complémentaire (PSC) au MATTE : la CFDT vous informe (deux réunions le 12 juin).

Concernant la PSC Santé à l'État, le <u>quatrième comité de suivi (Cosui)</u> s'est tenu le 5 juin.

Pour la prévoyance dans la Fonction publique de l'État (FPE), un troisième comité de suivi, un peu poussif (19/06).

Un décret du 27 mai peut rendre obligatoire l'adhésion au contrat collectif de prévoyance dans la Fonction publique.

Lors du <u>Comité interministériel d'action sociale (CIAS) du 21 mai</u>, le budget 2025 de l'Action Sociale Interministérielle (ASI) est passé à 138 millions d'euros, contre 157 millions en 2024, soit une baisse de plus de 12 %. Les organisations syndicales ont fait une déclaration à ce sujet.

À la suite de l'accident du 14 mai dernier, lors duquel un agent de la DIRIF est décédé et un autre a été grièvement blessé, les élus de la FSM ont obtenu une audience avec le ministre chargé des transports.

- 12 juin, un poids lourd percute violemment un camion de la DIR Centre-Est. Heureusement, pas de victime à déplorer.
- 23 juin, lancement de la campagne nationale « Sécurité des agents des routes ».
- 24 juin, dans l'Eure, <u>un agent de la DIRNO, âgé de 24 ans, a été mortellement fauché par une camionnette</u>.
- 25 juin, réunion d'urgence au ministère : des paroles émues... mais toujours pas d'actes concrets !

## RETRAITE : QUAND IL FAUT ÊTRE DEUX ! ...



De nombreuses réunions du « conclave » au mois de juin. Elles vous sont présentées ci-dessous par ordre chronologique. Avec en plus un article sur le rapport du COR et un autre sur réintégration des retraités dans le dispositif des chèques vacances.

- Négociation retraites : où en sommes-nous ?
- 12ème réunion sur les retraites du 05 juin 2025
- Retraites 13ème et 14ème séances : les discussions se poursuivent
- Retraites : avant dernière réunion
- Retraites : les discussions dans la dernière ligne droite
- L'enjeu majeur de la journée, c'est la pénibilité. Le patronat doit répondre à nos propositions
- Retraites : une ultime séance le 23 juin

e la Mer ⊠ : <u>cfdt.syndicat@i-carre.net</u> Site Web : www.cfdt-ufetam.org

- Retraites : les raisons d'un échec
- Nous ne lâcherons jamais sur la justice sociale!
- Retraites : Pénibilité et efforts partagés, seule voie de passage (Communiqué de presse intersyndical)
- La CFDT est toujours opposée aux 64 ans. L'échec du conclave ne remet pas en question cela
- Il n'y aura pas de nouvelle négociation retraites

Rapport COR 2025 : un système de retraite en déficit durable, mais maîtrisé à long terme Chèques-vacances : les retraités de la fonction publique d'État réintégrés dans le dispositif

#### **AUTRES LIENS DE JUIN 2025 ...**

- Fiche Repères (mise à jour du 1er juin 2025)
- Impôts Déclaration de revenus 2024 : comment corriger une erreur ?
- Décryptage : les dépenses de santé en France
- Commission comptes de la SS CFDT appelle à efforts équitablement partagés
- Sécurité sociale : un déficit à maîtriser et des choix à faire
- Plus nombreuses, plus forts, plus fiers !
- Le réseau routier national au 04 juin 2025
- Flux libre : Qu'es aquo ?
- Santé mentale au travail : Prévenir et guérir
- Les sociétés d'autoroutes signent nouvel accord sur la diversité et l'égalité des chances



-----

Les Essentielles n°107- 2025-06

-----